Document généré le 13 août 2025 12:05

Les Cahiers des Dix

Clubs et sociétés notoires d'autrefois

Victor Morin, LL.D., M.S.R.C.

Numéro 16, 1951

URI : https://id.erudit.org/iderudit/1080086ar
DOI : https://doi.org/10.7202/1080086ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Les Éditions La Liberté

ISSN

0575-089X (imprimé)
1920-437X (numérique)

Découvrir la revue

Citer cet article

Morin, V. (1951). Clubs et sociétés notoires d'autrefois. *Les Cahiers des Dix*, (16), 233–270. https://doi.org/10.7202/1080086ar

Tous droits réservés © Les Éditions La Liberté,

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

Clubs et sociétés notoires d'autrefois

Par Victor MORIN, LL.D., M.S.R.C.

IV

La revue des clubs et sociétés notoires d'autrefois nous a conduit beaucoup plus loin que nous n'avions songé lorsque nous en avons commencé la série, même en nous limitant à ce qualificatif de « notoriété ». Quelques personnes nous ayant demandé de les éclairer sur les origines ou l'histoire de tels ou tels autres qui les intéressent, on comprendra facilement que nous ne pouvons abuser de l'indulgence de nos lecteurs en donnant à cette question l'ampleur d'une encyclopédie.

Ainsi nous ne pouvons entrer sur le terrain des clubs sociaux ni dans le domaine des sociétés professionnelles ou de bienfaisance, quelque « notoires » que les uns et les autres puissent être. Nous avions fait exception pour trois sociétés que nous jugions intéressantes vu qu'elles étaient les prototypes de leurs genres, mais nous les avons retranchées de notre manuscrit au dernier moment afin d'abréger un article déjà long, sauf à les publier ailleurs. Nous nous bornons à indiquer leurs titres et leurs dates de fondation.

28.—THE QUEBEC BENEVOLENT SOCIETY (1789).

29.—LA SOCIETE ECCLESIASTIQUE DE SAINT-MICHEL (1799).

30.—THE QUEBEC MEDICAL SOCIETY (1826).

Si les revues de sociétés fraternelles, de caisses ecclésiastiques ou de science médicale que ces questions intéressent plus particulièrement nous en expriment le désir, nous serons heureux de leur communiquer les renseignements que nous avons recueillis à leur sujet.

* * *

31.—THE MONTREAL HUNT CLUB (1828).

« La plus noble conquête de l'homme, a dit Buffon, c'est le cheval! » Et nous serions tenté d'ajouter que le plus noble sport auquel cette conquête lui ait permis de se livrer (abstraction faite des Pas d'armes et Tournois du Moyen âge), c'est la *Chasse à Courre.*

On pouvait encore voir, il y a cinquante ans, par une belle journée d'automne, une équipe de chasseurs vêtus d'habits rouges, de culottes fauves et de casquettes dures en velours noir, montés sur des chevaux fringants, traquer le renard à travers les champs et les bois des alentours de Montréal, à la suite d'une meute de chiens dressés à ce sport d'origine anglaise. Aucun obstacle ne pouvait arrêter la poursuite de l'animal aux ruses infinies; on sautait les clôtures et les ruisseaux; on traversait mille entraves pour retrouver la trace perdue. Le Maître d'équipage dirigeait la course; le cor du piqueur sonnait le ralliement; les chiens donnaient de la voix lorsque leur odorat subtil avait retrouvé la piste et toute la troupe se lançait ventre à terre, chaque concurrent avec l'espoir d'arriver bon premier à la mort du renard, afin d'en recevoir la queue comme trophée!

Ce sport viril a forcément disparu depuis le remplacement des clôtures de perches en cèdre par le fer barbelé dans nos campagnes, mais surtout depuis la défaveur des beaux coursiers au profit de l'automobile. Il n'y a plus guère que notre police montée qu'on puisse aujourd'hui admirer sur des purs-sang et c'est plaisir de voir défiler dans nos rues ces cavaliers accomplis, sur leurs montures au corps souple et à l'oeil intelligent.

La chasse au renard est encore possible en Angleterre où les *lords* possèdent d'immenses domaines; aussi peuvent-ils inviter leurs amis à des *hunts* de longue haleine sans autre embarras que les obstacles de la nature.

Qui n'a pas pris plaisir à examiner cette série de tableaux où le peintre a représenté les diverses phases d'une de ces fêtes? C'est tout d'abord le *meet* du matin où les chasseurs se préparent à leur randonnée en se lestant d'une substantielle collation tandis que le Maître

d'équipage les somme en vain, par la porte entr'ouverte, de se mettre en selle et que la meute frémit d'impatience; il n'y a que le *clergyman* invité qui déguste sa chope sans se presser car il n'est que de la partie gastronomique. Dans les scènes suivantes on voit les incidents glorieux et cocasses de la poursuite du gibier, les sauts prodigieux des obstacles, les chutes des cavaliers malheureux, la capture du renard et enfin le banquet de réjouissance au retour dans la salle à manger du club où les uns chantent leurs prouesses à plein gosier, tandis que d'autres chevauchent leurs chaises à grands coups de cravache et que les plus posés se contentent de faire honneur à une table bien servie, sans s'occuper du tapage qui prévaut autour d'eux!

Le plus ancien, en même temps que le plus renommé club de chasse à courre dont nous ayons trouvé trace au Canada est le *Montreal Hunt Club* dont la fondation remonte aux environs de 1828 mais dont il nous a malheureusement été impossible de retracer les premiers procès-verbaux. Son chenil était situé entre les rues Delorimier et Papineau, à la hauteur de la rue Lafontaine, et c'est là que ses membres se donnaient rendez-vous car cette partie de la ville était, pour ainsi dire, encore en friche au commencement du siècle dernier. (1)

Pendant près de soixante-dix ans les membres de ce club, presque entièrement composé de Canadiens d'origine britannique, semblent s'en être tenus à jouir sans ennui de leur sport royal à travers les champs et bois de l'île de Montréal, alors divisés par de simples « clôtures de perches », jusqu'à ce qu'en 1897 George R. Hooper, maître d'équipage du club, et Hugh Paton, ancien maître, se rendissent acquéreurs, en fidéicommis pour le bénéfice du club, d'une belle étendue de terrain appartenant pour partie à W.-W. Dunlop et pour partie à Madame D.-Lorne McDougall, sur le chemin de la Côte

(1) Le procès-verbal d'ouverture du « chemin » Papineau fut dressé par le notaire Joseph Papineau, (père du patriote de 1837), « pour servir de communication entre le fauxbourg Ste-Marie et la Côte de la Visitation », en 1817. Il a été publié en brochure, mais ce petit bouquin est introuvable aujourd'hui (avis aux bibliomanes).

Sainte-Catherine près de la Côte-des-Neiges, et qu'on y construisît un superbe édifice pour les réunions du club, avec écuries et chenils. C'est de là que partirent ensuite les randonnées cynégétiques vers les champs de la « Côte-de-Liesse » et de la « Côte-de-Vertu » jusqu'à ce que la construction des clôtures en fil barbelé ait mis fin à ce plaisir. Les révérends Pères Jésuites, ayant depuis lors construit leur collège de Brébeuf en face de cet immeuble, s'en sont par la suite rendus acquéreurs et ils en ont cédé une partie à l'Hôpital Sainte-Justine pour la construction de son nouvel édifice.

En 1903, les membres du *Montreal Hunt Club*, trouvant que l'administration de cette propriété présentait « *de grands inconvénients qui disparaîtraient si elle était confiée à une corporation de fidéicommissaires auxquels seraient attribuée la propriété des dits biens* » s'adressaient à la Législature de Québec pour lui demander d'être constitués en corporation, sous le nom de *Montreal Hunt Trustees* et représentaient à cet effet « *qu'il a existé dans la cité et le district de Montréal, depuis plus de soixante-quinze ans, une association connue sous le nom de « Montreal Hunt » qui a pour objet l'entretien des meutes de chiens, l'encouragement de la chasse au renard, des courses de chevaux, de l'équitation et d'autres sports, et le maintien, à la campagne, de propriétés pour des réunions sociales, pour des fins d'amusement et aussi pour y améliorer les races de chevaux et de chiens de chasse* ».

Cette demande ayant été accordée, une loi sanctionnée le 15 avril 1903 constituait en corporation sous le nom de *Montreal Hunt Trustees*: Hugh Paton, A. Baumgarten, H. Montagu Allan, George R. Hooper, Charles McEachran, Robert Craik, Charles Cassils, H. Markland Molson, George L. Cains, Henry B. Yates, W.-R. Miller, Albert E. Ogilvie, Bartlett McLennan et leurs successeurs sous le nom et pour les fins ci-dessus mentionnées.

Le titre de vente de l'immeuble du Chemin Sainte-Catherine fut consenti par les fiduciaires Paton et Hooper à la corporation ainsi constituée suivant acte passé devant H.-M. Marler, notaire, le 27 jan-

vier 1914 et le club y vécut encore de beaux jours jusqu'à ce que la chasse au renard devint impossible sur l'île de Montréal, et même dans les campagnes environnantes, pour les raisons plus haut indiquées. Le *Montreal Hunt* continuait d'exister mais ses membres en vinrent bientôt à la conclusion de disposer de leur bel immeuble et se contentèrent par la suite d'un chalet de réunion sur la route de Saint-Eustache à Saint-Hermas où ils se bornent à faire de l'équitation. (2)

32. LE CLUB DE CHASSE-A-COURRE CANADIEN (1897)

L'aisance fut lente à accorder ses faveurs aux Canadiens d'origine française. Fils de colons, c'est par degrés qu'ils réussirent à édifier leur situation économique et sociale et à s'accorder les délassements qu'une condition financière convenable pouvait leur permettre. Peu d'entre eux étaient en mesure de s'offrir le luxe d'un cheval de selle jusqu'à ce que MM. de Bellefroid et Pasquin vinssent ouvrir une école d'équitation à Montréal, avec écurie de louage, sur la rue Hutchison au nord de la rue du Prince-Arthur.

On vit alors apparaître quelques timides cavaliers du groupe ethnique de langue française sur les sentiers du Mont-Royal. Dans les propos qu'ils échangeaient au cours de leurs chevauchées, ils évoquaient bien le mirage d'une association sportive avec pied à terre pour leurs réunions, à l'instar des membres de l'opulent Montreal Hunt, mais ils n'avaient pas les ressources financières voulues pour les imiter, même de loin.

Sur les entrefaites, l'un d'eux qui occupait, à titre de locataire pour la saison d'été, une maison en pierres des champs située sur

(2) L'excellent Clément Tremblay, O. B. E., directeur-gérant des filatures Ayers à Lachute, m'a raconté à ce sujet que, lors de la visite du prince de Galles (plus tard Edouard VIII et maintenant duc de Windsor) au Canada, le futur roi d'Angleterre fut invité par le *Montreal Hunt* à une chevauchée vers Saint-Hermas et que, s'étant détaché du groupe avec deux autres cavaliers, il avait fait une visite impromptu à « l'école du rang » de cette paroisse où il avait créé toute une sensation en demandant à l'institutrice la permission d'interroger les élèves et de causer avec eux, chose qu'il fit avec l'urbanité qui le distingue.

la rive sud du fleuve Saint-Laurent, à un mille de distance en amont de Saint-Lambert, informait ses compagnons qu'il se proposait de changer de villégiature à l'automne et que le propriétaire, un brave cultivateur du nom d'Alphonse Roy, serait sans doute disposé à la louer à un club de chasse, tant pour les randonnées d'hiver que pour la belle saison, à raison d'un modeste loyer. [3] Cette suggestion fut accueillie avec enthousiasme; la fondation du Club fut décidée et la maison rustique fut louée à cet effet.

A la réunion d'organisation qui suivit cette décision, le nom de *Club de Chasse-à-Courre Canadien* fut adopté; on en élut le Dr A.-R. Marsolais président et J.-B. Lamarche secrétaire; on adopta comme insigne un fer à cheval chargé d'une tête de renard sur la partie supérieure et d'une tête de chien de chasse dans l'ouverture inférieure, avec deux cravaches écartelées en sautoir et les initiales C.C.C.C. dans les angles, le tout surchargé d'une banderolle portant l'année de fondation 1897. Comme une meute de chiens de chasse est indispensable à la poursuite du renard, on se rendit acquéreur de quelques-uns de ces importants auxiliaires qui furent placés chez le vétérinaire Maurice à qui les fonctions de piqueur furent confiées.

Par entente tacite avec le *Montreal Hunt*, le territoire de la rive sud du fleuve était réservé au C.C.C.C.; on s'y rendait par le bateau de Longueuil et les chasses avaient lieu dans les champs de cette paroisse et de celles de Saint-Hubert et Laprairie où il y avait encore peu de clôtures en fer barbelé. Ce territoire avait, par contre, le désavantage d'appartenir à des descendants de Normands qui trouvaient toutes sortes de raisons pour soutirer de fortes indemnités aux audacieux sportsmen sous prétexte de « dommages aux labours d'automne », de « bris de clôture » et « de barrières ouvertes par où les bestiaux prenaient la grande route ». Ces « dommages » se fondaient

[3] Le villégiateur en question était l'auteur de cet article et la ferme où cette bâtisse était érigée a, par la suite, été acquise par l'hon. Georges-A. Simard, conseiller législatif, qui l'a englobée dans la superbe habitation qu'il s'est fait construire à cet endroit.

cependant en un large sourire à la vue magique de quelques billets de banque.

Parmi les membres de cette association sportive, citons principalement: les Docteurs A.-R. Marsolais, J.-D. Gauthier et Arthur Mignault qui en furent tour à tour maîtres d'équipage, le lieutenant-colonel et plus tard général A.-E. Labelle, l'hon. Georges-A. Simard, les courtiers L.-H. Painchaud et Clovis Saint-Louis, le Dr Camille Laviolette, les notaires P.-A. Beaudoin, Victor Morin et F.-S. Mackay, le sénateur J.-M. Wilson, l'ingénieur J.-O.-A. Laforest, l'avocat Eugène Godin, les marchands Tancrède Trudel et W. Gravel, le vétérinaire Pierre Maurice et l'employé civil Joseph-B. Lamarche qui remplissait la fonction de secrétaire. (4)

Les initiales du club servant habituellement à le désigner ainsi en raccourci, on ne tarda pas à adopter, comme chant officiel des réunions joyeuses, le refrain bien connu:

C'est, c'est, c'est
C'est du vin nouveau qu'on veut boire;
C'est, c'est, c'est
C'est du vin nouveau qu'il nous faut!

mais n'ayant pas de permis pour s'offrir des consommations suivant les règlements d'un club, nos fondateurs s'avisèrent d'acheter en commun, pour usage individuel, les liqueurs requises qu'ils placèrent dans une armoire dont chaque membre avait la clef, avec l'entente que le consommateur déposerait, dans une tire-lire affectée à cet effet, la valeur approximative de sa dépense afin de renouveler l'approvisionnement. Il se trouva cependant qu'à l'expiration d'un mois le contenu de la tire-lire rendait à peine assez pour remplacer la moitié des liqueurs consommées et le système fut qualifié de « plan de nègre »; il fut abandonné en échange d'un permis régulier de club

(4) Nous conservons, à titre documentaire, la photographie agrandie d'une halte des fondateurs de ce club, prise à l'occasion de sa première randonnée, à l'orée d'un bois de bouleaux, avec le propriétaire de la ferme où ils se trouvaient, dans la paroisse de Laprairie.

et ce fut l'autorité administrative du pays qui profita de la différence par la suite.

Le club ayant prospéré par suite de l'adhésion d'un bon nombre de membres, soit comme chasseurs militants, soit comme simples habitués du lieu de réunion, on fut bientôt en mesure de le transporter de la modeste maison Roy au luxueux Slocum Lodge, situé à quelques arpents de là, ancien manoir de la famille Stephens; mais la prospérité conduit souvent l'homme à sa perte. L'admission de quelques membres de la seconde catégorie ayant soulevé des critiques acerbes chez le groupe des chasseurs actifs à qui le droit d'amender les règlements était exclusivement réservé, une assemblée spéciale de ces derniers fut tenue , le 27 novembre 1900, au cours de laquelle la mode d'élection des aspirants fut changé et la contribution annuelle élevée de $10. à $25. Une lettre indignée fut adressée au Dr J.-D. Gauthier, alors président du club et maître d'équipage, par le secrétaire Lamarche, accompagnée de sa démission; il prédisait en même temps qu'à la suite de cette décision au moins 125 membres se retireraient. La charge de secrétaire fut alors confiée au lieutenant-colonel Mackay.

De fait, un certain nombre de membres démissionnèrent et d'autres cessèrent l'envoi de leurs contributions, de sorte que le club se vit bientôt dans l'impossibilité de continuer ses activités comme tel. Il possédait alors deux chevaux de piqueurs, une meute de quarante chiens et un ameublement de club mais il lui fallut se décider à liquider.

33. LE CLUB DE POLO DE MONTREAL (1902)

Les activités du Montréal Hunt et du Club de Chasse-à-Courre ayant cessé, les amateurs d'équitation cherchèrent un dérivatif à leur sport favori et le trouvèrent dans l'établissement d'un Club de Polo. Ils obtinrent de l'hon. Georges-A. Simard à cet effet l'usage d'un superbe champ, des dimensions règlementaires, sur la lisière du terrain qu'il avait loué au Club de Golf de la rive sud. Quatre membres du Club de Chasse-à-Courre: Simard, Mignault, Beaudoin et Morin pri-

rent l'initiative de la fondation; ils y intéressèrent quelques-uns de leurs amis: Emilien Daoust, Hector Painchaud, Edmond Lussier, Edouard Prévost, etc. Au cours d'un voyage en Europe que Simard et Morin firent au printemps de 1901, ils visitèrent la pelouse de Bagatelle au Bois de Boulogne, siège de la Société de Polo de Paris et en rapportèrent une documentation qui leur permit d'établir les règles du jeu et autres détails nécessaires au fonctionnement d'une organisation de ce genre. Les fondateurs se réunirent à diverses reprises dans les bureaux de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, propriété de MM. Mignault et Simard, et le *Club de Polo de Montréal* fut fondé au cours de l'hiver 1901-02.

On sait que ce sport consiste à faire passer une boule de bois léger dans le but du camp adverse en la poursuivant à cheval et la frappant au moyen de longs maillets. A cet effet, les joueurs se divisent en deux camps de quatre cavaliers chacun dont le No. 1 sert d'avant-garde pour tenir la voie libre au No. 2 qui est l'as de son équipe avec le No. 3 comme assistant, tandis que le No. 4 sert d'arrière-garde et de défenseur du but. Un arbitre, également à cheval, surveille la joute, en fait respecter les règles et y met fin à coups de sifflet.

Il faut pour ce sport des petits chevaux entraînés et obéissant non seulement à la bride mais à la seule pression du genou; les éléments voulus se trouvaient réunis dans les *bronchos* des prairies de l'Ouest canadien, mais il fallait les choisir et les dompter à cet entraînement. Simard se rendit dans ce but jusqu'en Alberta, il en ramena 32 chevaux sauvages qui mesuraient à peine 13 mains de hauteur et déployaient toutes les couleurs de l'arc-en-ciel. On commença par les tirer au sort; on engagea un dompteur expérimenté du nom de Demers qui les livra rompus à endurer la selle, mais c'est à nous qu'il appartint ensuite de leur apprendre à obéir, problème assez difficile d'exécution. Quand l'un d'eux avait décidé de retourner à l'écurie, rien ne pouvait lui faire changer de route: c'est ainsi qu'un jour la monture d'Emilien Daoust, ayant pris au grand galop le chemin du retour, fut obligée de s'arrêter court à la barrière fermée de l'enclos

et ce fut le cavalier qui passa par dessus, au moment où son cheval s'arc-boutait sur les quatre pieds à l'intérieur.

Avec de la détermination, on maîtrise tous les obstacles et notre club fut bientôt en état de fonctionner. Nos amis du Montréal Hunt sollicitèrent alors la faveur de se joindre à nous et c'est ainsi qu'une institution canadienne-française eut le mérite de donner ici l'impulsion à ce sport d'origine anglaise, ou plutôt asiatique, car il avait été introduit en Europe par des officiers anglais revenus de service aux Indes, en 1871. Le général F.-S. Meighen, les capitaines A. McMillan et Russell Brown, le courtier W.-R. Miller, l'industriel F.-N. Beardmore, le brasseur George-R. Hooper et le minotier A.-E. Ogilvie nous apportèrent un concours qui nous permit de jouer entre nous des parties intéressantes et même de lancer des défis au Club de Polo de Toronto qui vint se mesurer contre nous en champ clos à Saint-Lambert, à charge de revanche sur le terrain de la ville-reine.

La pelouse de Saint-Lambert avoisinait le terrain du Club de Golf de la rive sud et les membres du Club de Polo furent admis, par privilège de bon voisinage, à jouir de tous les avantages de sa luxueuse installation: cabines de douche, café, salle à manger et chambres à coucher. Mais le groupe de langue française s'étant peu à peu dispersé dans divers endroits de villégiature au cours des dix années qui suivirent, il n'y resta bientôt que le fidèle Simard qui, dans une foi inébranlable en l'avenir de cette région, s'y était porté acquéreur d'un vaste domaine dont il avait fait sa demeure permanente. Le groupe de langue anglaise s'était, de son côté, retiré sur l'île de Montréal où il avait établi, près de Cartierville, une pelouse sportive sous le nom de *Back River Polo Club*. Rendons ici hommage à la ténacité qui a toujours fait la force de l'élément britannique et qui se symbolise par un boule-dogue dressé sur le drapeau *Union Jack* avec la devise: « *What we have, we hold!* »

Pour apporter une conclusion à l'histoire des clubs équestres que nous avons passés en revue au cours de cet article, n'y a-t-il pas lieu de regretter que, de nos jours, l'équitation ne soit guère plus

qu'un souvenir, sauf quelques cavaliers et amazones qu'on rencontre occasionnellement dans les sentiers du Mont-Royal? Adieu les randonnées au grand air en costumes de chasseurs, les cris du taïaut, les sonneries de l'hallali, les soupers gargantuesques de retour au club! On a remplacé tout cela par les gradins des estrades ou 25,000 spectateurs s'écrasent pour voir deux champions s'assommer et, la partie finie, aller s'empiffrer de « *hot-dogs* » arrosés de « *coca-cola* » dans le boui-boui du coin voisin, ou s'offrir un filet mignon dans un club de nuit avec de généreux « *scotch and sodas* » autour d'une table de poker si l'on a suffisamment appris l'art de vendre au prix de $100,000 le permis de débiter de la bière dans une taverne!

34. THE MECHANICS INSTITUTE OF MONTREAL (1828)

Un groupe de citoyens éclairés et prévoyants, recrutés dans les diverses classes industrielles, commerciales et professionnelles de Montréal, s'était réuni chez le révérend Henry Esson, ministre de l'Eglise presbytérienne de la rue Saint-Gabriel, le 21 novembre 1828, dans le but de fonder une société éducative des arts et des sciences. Ils voulaient s'inspirer des institutions organisées par le Dr Birkbeck et lord Brougham à Londres quelques années auparavant et faire abstraction de toutes questions politiques, religieuses ou nationales dans sa réalisation.

Montréal n'était alors qu'une modeste ville de 30,000 habitants dont le territoire s'étendait sur une distance d'un mille et demi le long du fleuve; l'éclairage de ses rues se limitait aux artères principales qui étaient patrouillées par une trentaine de gardiens de la paix avec mission supplémentaire d'allumer et de nettoyer les réverbères à pétrole, tandis qu'en dépit d'une installation primitive d'aqueduc en troncs d'arbre évidés, le service d'alimentation du précieux liquide $H^{2}\text{-}^{0}$ sur les « hauteurs » des rues Notre-Dame et Saint-Jacques se faisait encore « à la chaudièrée » par les « charrieux d'eau ».

Il existait au pays plusieurs établissements d'éducation supérieure destinés à préparer des sujets pour le ministère sacré et pour

les carrières professionnelles, mais le peuple moyen, l'artisan, l'industriel, le commerçant n'avaient guère l'avantage de développer les connaissances acquises à l'école élémentaire, vu la carence de bibliothèques et autres institutions de culture littéraire, artistique ou scientifique. Il est vrai que l'*Institution Royale* pour le développement du savoir, fondée par la munificence de James McGill, avait été constituée en corporation dès l'année 1821, mais divers obstacles devaient retarder de huit ans l'ouverture de ses classes, et les autres établissements culturels se restreignaient aux professions libérales; aussi la fondation du *Mechanic's Institute* venait-elle à son heure.

Le premier bureau de direction fut constitué comme suit: Patron, sir James Kempt, nouveau gouverneur du Bas-Canada; Président, l'honorable Louis Gugy, shérif de Montréal; Vice-présidents, les honorables John Molson, Louis-Joseph Papineau et le révérend Henry Esson. On invita les citoyens à s'inscrire à titre de membres et des souscriptions furent ouvertes pour l'achat de livres en vue de former une bibliothèque. Mais l'agitation politique de cette époque mouvementée ne tarda pas à jeter le désarroi dans l'existence de la nouvelle société et la dernière séance officielle de cette première période porte la date du 24 mars 1835.

Dans l'intervalle, une institution similaire avait été fondée à Québec le 1er février 1831, sous le nom de *Quebec Mechanic's Institute* dont l'existence nous est connue par la mention de ses règlements, imprimés en langues française et anglaise à Québec en 1832, qui en est faite dans un catalogue rarissime de livres canadiens offerts en vente par Philias Gagnon en 1888 mais n'est pas répétée dans son *Essai de Bibliographie Canadienne*, ni dans *l'Inventaire chronologique des Livres, Brochures, Journaux et Revues*, de Dionne.

Dès la reprise du cours normal de la vie canadienne à la suite des insurrections de 1837 et 1838, les hommes d'affaires du pays ne tardèrent pas à lui imprimer une impulsion considérable dans tous les domaines. Au nombre de leurs initiatives, signalons en particulier que les villes de Québec et Montréal furent constituées en corporation mu-

nicipales, des Chambres de Commerce furent organisées, une ligne de chemin de fer à vapeur fut construite à Montréal ainsi qu'une série de quais pour la navigation du Saint-Laurent et, par dessus tout, l'union politique du Haut et du Bas-Canada se préparait à l'avantage indiscutable du premier. Ces activités d'ordre public ne faisaient cependant pas perdre de vue le développement culturel du peuple; un nouvau groupe d'animateurs qui songeaient à reprendre l'œuvre de l'Institut convoqua le public à une assemblée de réorganisation à l'école de John Bruce, rue McGill, le 7 février 1840. Un comité fut chargé de préparer un projet de Constitution et Règlements ainsi que de s'enquérir de la situation financière de l'ancienne institution et surtout de sa bibliothèque.

Une nouvelle assemblée fut tenue le 16 mars suivant dans les salles de l'Ecole Libre des rues Saint-Joseph et Saint-Henri et la réorganisation de la modeste société de 1828 fut complétée sous le nom de *The Mechanic's Institute of Montreal*, par l'adoption de la constitution et des règlements. Le bureau de direction en fut alors constitué comme suit: président, John Redpath; vice-présidents, Benjamin Holmes et John Fraser; trésorier, Robert Scott; secrétaire correspondant, le Dr A. Hall; secrétaire archiviste, Eben Wedenhall; le conseil d'administration comprenait en outre quatre syndics, trois vérificateurs et douze autres membres.

Des pourparlers furent alors engagés avec les membres de l'ancienne société pour l'achat de son matériel, y compris les livres de sa bibliothèque, dont le prix fut fixé par des arbitres au chiffre de 44-16-6 et payé au moyen de billets d'admission livrés aux anciens membres. Cette opération fut complétée le 1er juin 1840 et la nouvelle institution s'installa dans la bâtisse de M. Mullins, rue des Commissaires, où elle ouvrit aussitôt des cours du soir pour les ouvriers. Ce fut une des premières tentatives organisées au Canada en vue de faire bénéficier les adultes des avantages de l'instruction; cette initiative a récemment pris une ampleur considérable en notre pays par

la fondation de l'*Association Canadienne d'Education des Adultes* et, dans une autre sphère, l'organisation de l'*Ecole des Parents*.

Nous avons signalé, dans le *Cahier des Dix* de l'année 1949, l'effort d'Alexandre Vattemare aux fins de créer un « centre civique » à Montréal par la construction d'un vaste édifice qui réunirait les services administratifs des divers gouvernements, ainsi que les institutions littéraires et scientifiques de Montréal, avec invitation au *Mechanic's Institute* d'y participer. Une assemblée spéciale de cette institution fut tenue le 17 novembre 1840 pour étudier cette proposition, mais elle fut rejetée « *as it might tend to defeat the most important purpose of the Institution: the practical training of workmen and apprentices* ». Le texte de cette résolution nous permet donc de constater la portée de l'œuvre sociale du *Mechanic's Institute* qui avait pour but principal de former des ouvriers compétents et non de se borner à leur offrir les distractions d'une bibliothèque.

Pour la réalisation de cet aspect d'éducation industrielle, les directeurs de l'Institution organisèrent, sous le vocable de « *Festivals* », de petites expositions d'arts et métiers dont la première se tint le 16 février 1843 dans les salles du marché Sainte-Anne. (5) De semblables expositions eurent lieu par la suite au marché Bonsecours qui venait d'être construit pour servir à la fois d'hôtel de ville et de centre d'approvisionnement alimentaire; elles se continuèrent plus tard dans l'édifice que l'institution se fit construire, ainsi que nous verrons dans un instant.

Trois ans après sa réorganisation, le *Mechanic's Institute* quittait en effet la rue des Commissaires pour s'installer dans une propriété qui appartenait à Alexandre-Maurice de Lisle, rue Saint-Urbain, et qui avait été auparavant occupée par *The Montreal Ladies Benevolent Society*. Elle n'y séjournait qu'un an cependant et déménageait, l'année

(5) Cet édifice occupait le quadrilatère de la Place Youville, en face des bureaux du Chemin de Fer National Canadien, rue McGill. C'est là que le Parlement canadien siégeait en 1849, alors que Montréal était au nombre des quatre capitales du pays, titre que les émeutiers lui firent perdre en incendiant cet édifice pour protester contre l'adoption de la loi d'indemnité aux victimes de l'insurrecton de 1837-1838.

suivante, dans l'immeuble occupé par M. Thornton, ruelle des Fortifications; c'est là qu'elle s'offrit le luxe d'éclairer pour la première fois ses salles de conférences et de lecture au moyen du gaz d'éclairage.

Sur les entrefaites, la société était constituée en corporation civile par acte du Parlement du Canada sanctionné en 1845 et, trois ans plus tard, elle s'installait dans l'immeuble de M. Berthelet, Grande rue Saint-Jacques, avoisinant l'hôtel Ottawa.

L'œuvre était alors en plein épanouissement; aussi les directeurs songèrent-ils à mettre l'Institution dans ses meubles. Ils jetèrent à cet effet les yeux sur la propriété de Richard Tate, située à l'angle sud-ouest des rues Saint-Jacques et Saint-Pierre, qui devait être vendue aux enchères publiques à la porte de l'église, et s'en rendirent acquéreurs au prix de deux mille quatre cents livres. [6] La pierre angulaire de l'édifice fut posée le 11 mai 1854, sous la présidence de Henry Bulmer, et la cérémonie fut conduite suivant les préceptes du rite maçonnique par l'hon. William Badgley, en qualité de Grand Maître de cette société, alors que Wolfred Nelson était invité à y prononcer un discours en langue française à titre de maire de la ville. L'inauguration officielle en fut faite le 21 mai 1855.

Le nouvel immeuble faisait honneur à cette partie de la rue Saint-Jacques; le rez-de-chaussée en était loué comme bureaux et places d'affaires tandis que les deux étages supérieurs servaient de bibliothèque, salles de lecture et conférences, ainsi que de logement pour le gardien. Pendant la durée des travaux de construction, l'institution avait été accueillie par la *Mercantile Library Association* dans son édifice au No. 8 de la « Grande » rue Saint-Jacques, la « Petite » rue ne comprenant que le tronçon qui s'étend à l'est de la rue Saint-Laurent.

Après un demi-siècle d'excellents services à cet endroit, le développement de Montréal allait encore induire le *Mechanic's Institute*

---

[6] On comptait alors par « livre d'Halifax » qui valait quatre dollars tandis que la « livre sterling » représentait une livre quatre chelins et quatre deniers de cette monnaie, soit $4.86 2/3. Le cours du change en dollars et cents des Etats-Unis est devenu en vigueur au Canada le 1er janvier 1858.

à céder ce poste de commande aux institutions financières pour se transporter au centre des quartiers résidentiels. Déjà, en 1888, il avait fait installer l'éclairage électrique dans sa bâtisse et, le 21 octobre 1911, il en consentait la vente à la Montreal Trust Company au prix alléchant de $400,000. tout en s'en réservant l'occupation à titre de locataire en attendant de se fixer ailleurs. [7]

Un projet de fusion avec l'Institut Fraser, propriétaire d'un immeuble approprié en même temps que d'une importante bibliothèque qui avait absorbé celle de l'Institut Canadien, ainsi qu'avec la Société d'Histoire Naturelle luxueusement installée rue de la Montagne et propriétaire d'un musée et d'une bibliothèque, de même qu'avec l'Institut Technique de Montréal qui présentait les mêmes avantages, fut longtemps étudié mais finalement rejeté dans l'assemblée annuelle des membres tenue le 4 décembre 1916.

C'est à cette assemblée qu'on décida de construire le bel édifice qui fait aujourd'hui l'orgueil du *Mechanic's Institute* à l'angle ouest des rues Atwater et Dorchester où les 50,000 volumes de sa bibliothèque sont mis à la disposition de ses 1200 membres dans de belles salles de lecture. L'inauguration en fut faite le 30 janvier 1920 sous la présidence de William Rutherford, directeur d'une importante industrie de menuiserie installée rue Atwater et président de l'Institut. Une brochurette où nous avons puisé nombre des renseignements contenues dans cette notice fut publiée à cette occasion par les soins de l'érudit bibliothécaire William Hamilton qui remplissait alors cette fonction depuis près d'un quart de siècle.

35. LES FRANCS-FRERES (1853)

Nous avons relaté, dans un article précédent, la résistance de l'Institut Canadien aux monitions de l'autorité religieuse; cette attitude et les opinions exprimées par certains de ses conférenciers devaient fatalement engager ses membres dans une voie dangereuse. Un groupe de récalcitrants d'un radicalisme avancé aurait même formé

---

[7] On sait que ce poste important de commande financière est aujourd'hui aux mains de la Banque Royale du Canada.

une société secrète sous le nom de *Francs-Frères*, qui fut bientôt dénoncée par le clergé.

Apparemment fondée dans un but de protection et de secours mutuel au nombre d'environ deux cents adhérents, cette association tenait ses réunions au deuxième étage d'une maison située au coin nord-ouest des rues Sainte-Catherine et Sanguinet. Comme elle suivait le rituel des *Odd Fellows*, nous sommes d'avis qu'elle ne constituait pas une organisation distincte de cette société mais tout simplement une de ses loges et, comme elle n'admettait que des libéraux dans ses rangs, elle fut classée parmi les institutions politiques de l'époque.

L'archiviste E.-Z. Massicotte nous a dit tenir d'un ancien membre de cette société [8] des détails pittoresques dont il a consigné partie dans un article publié au volume 26 du *Bulletin des Recherches Historiques;* nous lui devons un certain nombre de ces renseignements, dont les sources sont plutôt rares, et les noms de quelques-uns de ses membres, tels que Joseph Doutre, un des piliers de l'Institut Canadien, Magloire Desjardins, reconnu comme membre actif des *Odd Fellows*, l'avocat Richer, le comédien Brazeau et autres esprits forts.

Une autre source de renseignements nous vient de la brochure de Jean d'Erbrée, [9] intitulée *La Maçonnerie canadienne-française*, dans laquelle il consacre cinq pages à « la loge des Francs-Frères » et sa descendance de l'Institut Canadien, affirmant qu'elle faisait partie de la société des *Odd Fellows* et reproduisant un document publié dans la *Minerve* du 18 avril 1884 où il est dit que les réceptions dans cette loge « se faisaient comme chez les Francs-Maçons ».

Il faut généralement accueillir avec suspicion les « on dit » qui ne peuvent invoquer un témoignage irrécusable. Prenons, par exemple, le *Nouveau Larousse Illustré* où nous lisons sous le titre de *Société de la Patte de Lièvre* que c'était une « Association formée au Canada

---

[8] Médard Mercier, fonctionnaire du gouvernement provincial au Palais de Justice de Montréal, figure tout à fait caractéristique de l'ancien régime. Il était constamment habillé de noir, coiffé d'un haut de forme et parlait magistralement, avec un accent légèrement anglais.

[9] Pseudonyme du R. P. Edouard Hamon, jésuite.

en 1786 par les partisans de la Liberté et prête à les soutenir contre l'Angleterre » alors que le *Grand Dictionnaire universel du XIXe siècle* renchérit en disant « Elle se proposait d'aider les Américains des Etats-Unis à secouer le joug de l'Angleterre ». Or, il ne semble pas qu'une telle société ait jamais existé au Canada et sa prétendue naissance en 1786 nous paraît d'autant plus douteuse qu'à cette époque l'Angleterre avait reconnu depuis *trois ans* l'indépendance des Etats-Unis par le traité de Versailles!

Pour en revenir aux Francs-Frères, le correspondant de la *Minerve* nous renseigne ainsi qu'il suit sur la cérémonie d'initiation des membres de cette société sans cependant indiquer la source de son information: « *On bandait les yeux du nouveau candidat pour lui faire subir les premières épreuves, puis on le conduisait par une corde au cou dans une chambre tendue de noir, où se trouvait un cercueil vide recouvert d'un drap mortuaire avec une tête de mort pour complément. Là, en face d'une table où se trouvait une espèce de bible et, en présence de plusieurs Francs-Frères armés de poignards, après avoir enlevé le bandeau qui lui couvrait les yeux, on faisait jurer au novice Franc-Frère, et cela sous menace de mort, entr'autres les points suivants: 1°. de garder le secret absolu sur tout ce qu'il connaissait de la fraternité des Francs-Frères; 2°. d'obéir aveuglément au grand-maître de la loge et aux ordres des loges supérieures; 3° d'être toujours démocrate, libéral en politique, et de combattre de toutes ses forces toute autre forme de gouvernement, spécialement la monarchie; 4° enfin, de propager autant qu'il serait en son pouvoir la doctrine des Francs-Frères* ».

Ce serment des Francs-Frères est de même nature que ceux des autres sociétés secrètes que Jean d'Erbrée nous signale; observons cependant qu'il contient un passage où le candidat jurait « d'obéir aveuglément au grand maître de la loge *et aux ordres des loges supérieures* ». Cette société reconnaissait donc sa dépendance d'une autorité supérieure, détail qui nous confirme dans l'opinion qu'il s'agissait tout simplement d'une succursale de société secrète, tout com-

me les *Frères du Canada* que nous avons signalés au volume 13 des *Cahiers des Dix* en 1948, et non pas d'une société autonome.

Le voisinage de la cathédrale de Saint-Jacques et de l'évêché de Montréal sur les rues Sainte-Catherine, Saint-Denis et de Montigny à cette époque devait cependant être fatal aux réunions de cette loge. Un soir de séance, un groupe de paroissiens fit irruption dans la salle, saccagea l'attirail d'initiation et força les Francs-Frères à déguerpir. Ils tentèrent de continuer leurs assemblées par la suite au bureau de l'avocat Magloire Desjardins, rue Saint-Vincent, mais l'institution était blessée à mort et elle ne tarda pas à s'éteindre.

36. LE CLUB SAINT-JEAN-BAPTISTE (1865)

Si les Francs-Frères ne constituaient pas une société autonome, en revanche le *Club Saint-Jean-Baptiste*, également composé de membres soumis à un cérémonial d'initiation et liés par le plus grand secret *sous peine de mort*, était indépendant de toute autre institution ou société analogue.

Il fut fondé en 1865 par Ludger Labelle, avocat de talent qui exerçait sa profession en société avec l'hon. J.-A. Mousseau, homme politique distingué [10] dont il se sépara pour s'allier, avec nombre d'autres jeunes conservateurs, aux libéraux engagés dans une lutte énergique contre le projet de confédération des provinces du Canada que le ministère Taché-Macdonald voulait imposer sans en appeler au peuple. Ce projet avait l'appui des chefs anglais du parti libéral mais, dans la province française de Québec, on redoutait tellement des injustices encore plus criantes que celles qui avaient été commises à son détriment dans l'Acte d'Union préconisé par lord Durham, que libéraux et conservateurs s'unirent dans la lutte anti-fédéraliste et fondèrent sous le titre d'*Union Nationale*, (nom prédestiné en politique provinciale à Québec) un journal de combat qui préconisait

[10] M. Mousseau fut ministre à Ottawa sous le gouvernement Macdonald et permuta plus tard avec l'hon. J.-A. Chapleau pour devenir premier ministre à Québec.

l'indépendance politique du Canada et même son annexion aux Etats-Unis, de préférence à la Confédération.

Dans ces conditions, la fondation du Club Saint-Jean-Baptiste recueillit de nombreuses adhésions et, pour agir avec plus d'efficacité, Labelle résolut de l'entourer d'autant de mystère que possible à l'exemple de tout complot de conspirateurs. Le nom anodin qu'il lui donna servait à dépister les soupçons en lui donnant figure d'association religieuse et indiquait en même temps aux conjurés le lieu de ses réunions dans un immeuble de la petite rue Saint-Jean-Baptiste, à l'endroit où la rue Le Royer s'arrête et à l'ombre du couvent des révérendes Sœurs de la Congrégation Notre-Dame à cette époque. La salle de réunions secrètes était au sous-sol, alors que le rez de chaussée ne laissait rien soupçonner des « mystères » de l'initiation, ayant la simple apparence bourgeoise d'un club ordinaire avec ses billards et tables de jeu et le gardien Patenaude logeait à l'étage supérieur.

Cette maison possède une histoire de grandeur et décadence qui ferait les délices d'un romancier. Parce qu'elle occupe un terrain concédé à Nicolas Hubert-Lacroix en 1655, on a longtemps cru qu'elle avait été construite à cette époque et elle jouissait de la réputation d'être « la plus ancienne habitation de Montréal encore en existence ». On a constaté par la suite qu'elle avait été occupée par Simon McTavish, magnat du commerce de la fourrure et membre de la Compagnie du Nord-Ouest, qui l'aurait fait construire à la fin du XVIIIe siècle; de fait, les boiseries intérieures de cette maison sont vraiment remarquables, en particulier ses manteaux de cheminées.

Quant aux jours de décadence auxquels nous avons fait allusion, voici comment s'en exprimait l'auteur d'un pamphlet intitulé *Contre-poison. La Confédération, c'est le salut du Canada*, publié en 1867 en faveur de ce mouvement politique. [11] « *Ce que c'était que cette maison avant que le club s'en fût emparé, je ne le dirais pas à une honnê-*

---

[11] L'auteur de cette brochure était M. Mousseau, ancien associé de Ludger Labelle qui y malmène fortement le Club Saint-Jean-Baptiste au cours de sept ou huit pages violentes tout en s'abstenant de lui accoler le nom de son fondateur.

te femme. On y vendait du vice... Les murs gardent encore quelques traces de ces jours de dégradations. Il y a à peine trois ans deux hommes s'y sont égorgés à coups de rasoir ». Si l'occupation de ce lieu par le Club Saint-Jean-Baptiste n'a pas suffi à le régénérer, nous constatons qu'il a été occupé plus tard par la Commission des Liqueurs de Québec pour la vente exclusive de ses vins sacramentels; espérons que cette destination l'aura finalement lavé de ses souillures!

Nous possédons trois sources principales de renseignements sur ce club, en dehors de quelques articles de journaux, ce sont: en premier lieu la brochure anonyme de J.-A. Mousseau sur la Confédération qui fut écrite au temps de son existence par l'ex-associé de son fondateur; en deuxième lieu les biographies de Ludger Labelle et Médéric Lanctôt, les deux piliers du club, écrites par le sénateur L.-O. David, leur contemporain et collaborateur en politique et journalisme; enfin les notes publiées dans le *Bulletin des Recherches Historiques* par l'archiviste E.-Z. Massicotte qui eut l'avantage de recueillir les confidences de deux anciens membres du club déliés de leur serment de secret par l'extinction de l'institution et la prescription d'un demi-siècle.

Par la réunion de ces renseignements, nous apprenons que le Club Saint-Jean-Baptiste était une association secrète de politique active dont le but principal était de sauvegarder l'entité du groupe canadien-français en empêchant son absorption dans une « confédération » d'éléments où il serait infailliblement noyé. David en résume son appréciation en disant qu'il « *fit beaucoup de bruit avec peu de chose et finit par être considéré comme société secrète* » et il ajoute que « *le secret était facile à garder car les membres du club passaient leur temps à jouer au billard, aux dominos et un peu aux cartes; s'ils n'avaient pas de mauvaises intentions, ils ne faisaient rien de bon* ».

Dirigés par le fougueux Médéric Lanctôt, ils firent élire celui-ci au conseil municipal de Montréal contre le brave commerçant Alexis Dubord ainsi que l'épicier J.-O. Mercier, un autre de leurs membres, contre l'éloquent J.-A. Chapleau alors au seuil de sa gloire. Les esprits

dirigeants de la politique n'en faisaient pas partie mais la liste de ses membres contenait les noms de plusieurs députés, tels que Laframboise, Perrault et Dufresne qui représentaient respectivement les comtés de Bagot, Richelieu et Iberville, ceux de plusieurs avocats au nombre desquels se trouvaient H.-F. Rainville (plus tard juge) O. Archambault et Elzéar Labelle, frère du fondateur, des officiers de police, tels que Guillaume Lamothe, chef de la sûreté, Naegelé et Beaufort, membres du service secret, des industriels, des commerçants, en un mot tout le menu frétin dont l'activité s'exerçait surtout à l'approche des élections.

Le candidat à l'admission recevait rendez-vous au Champ de Mars dans la soirée; on lui bandait les yeux et on le conduisait à la salle du club par des rues détournées afin qu'il ne pût retracer son chemin s'il reculait devant les « épreuves » de l'initiation. Rendu à la porte de la salle, il devait répondre à un questionnaire et affirmer ses principes politiques ainsi que sa détermination de travailler aveuglément au but poursuivi par la société. Si les réponses étaient satisfaisantes, le bandeau du candidat était enlevé et il était admis dans l'enceinte du temple « décorée » de têtes de morts et de tibias croisés en sautoir; entouré de nombreux sociétaires en cagoules et armés de poignards, il jurait alors sur l'honneur d'obéir aux directives du club, de prendre fait et cause pour un frère en tout et partout et de le défendre par la parole et par les armes s'il le fallait, envers et contre tous. Les masques des assistants tombaient alors et le nouvel initié reconnaissait en eux la plupart de ses amis; on lui communiquait les mots de passe dont le principal était: « As-tu vu Marianne? » à quoi il devait répondre: « Marianne s'en vient. » Quant aux signes de reconnaissance, le plus important consistait en la poignée de mains qui devait se donner en tenant l'annulaire replié.

La durée du Club Saint-Jean-Baptiste ne fut pas longue. L'objet principal de sa fondation ayant cessé d'exister par l'entrée en vigueur de la Confédération canadienne et son coryphée Médéric Lanctôt ayant lamentablement déçu les espoirs de ceux qui voulaient l'élever sur le

pavois, il ne tardait pas à s'éteindre. Et, de même qu'au Canada français comme en France tout finit par des chansons, ce fut Elzéar Labelle qui lança la dernière boutade de son club en écrivant une spirituelle opérette sur la Confédération dont il faisait moqueusement chanter la gloire en mettant le refrain suivant dans la bouche de ses partisans:

Vive la Con..., vive la Con...
Vive la Con..., la Con..., la Con...
Vive la Con..., vive la Con...
Vive la Conjédération,
On!

La dernière activité du Club Saint-Jean-Baptiste semble s'être exercée à l'occasion de la guerre de Sécession des Etats-Unis. L.-N. Benjamin a raconté l'histoire du « *raid* » de St. Albans perpétré par le lieutenant Young et quelques jeunes têtes chaudes de l'armée sudiste qui avaient conçu le hardi projet de dévaliser la banque de ce village nordiste en vue de procurer le nerf de la guerre à leur armée et de jeter en même temps la terreur dans le camp ennemi par ce coup d'audace. Réfugiés à Montréal après leur exploit, ils y furent emprisonnés et poursuivis en justice mais acquittés par défaut de forme dans la procédure. Le gouvernement américain ayant réclamé l'émission de nouveaux mandats, ils trouvèrent facilement asile au sein d'une population sympathique et surtout au Club Saint-Jean-Baptiste où l'un d'eux trouva refuge pendant un mois et dont les membres discutèrent le projet de les délivrer avant leur comparution. Ce n'était plus, cette fois, du prosélytisme politique; c'était de l'insurrection contre la justice du pays en même temps qu'un acte d'hostilité envers un pays ami. Sir Georges-Etienne Cartier, qui avait fortement souffert des assauts du club au cours de la lutte contre la Confédération, jugea nécessaire d'intervenir; le greffier du tribunal de la paix réussit à se procurer la liste des membres et le juge Coursol en prononça la suppression.

37. LE CERCLE DE L'UNION (1876)

Cet acte de sympathie envers un groupe de partisans étrangers nous conduit à parler d'une société fondée à Montréal en 1876 sous

le nom de *Cercle de l'Union* dans le but de réunir en association internationale les éléments épars de divers pays et origines.

Les membres de ce cercle se réunissaient au No. 48 de la rue Saint-Denis, et l'on y causait dans toutes les langues, mais surtout en français. Son président était Adrien Giberton, importateur de marchandises françaises, hollandaises, belges et suisses dont les entrepôts étaient situés dans l'édifice construit par les Religieuses de l'Hôtel-Dieu sur les rues de Bresoles et LeRoyer afin de tirer parti de leur ancien établissement à cet endroit; le secrétaire en était F.-X. Brazeau qui se spécialisait dans le commerce des « curiosités indiennes » et dont le magasin occupait le deuxième édifice à l'est de l'angle des rues Notre-Dame et Saint-Sulpice.

Ce club international ne groupait cependant pas tous les résidents d'origine étrangère à Montréal. Outre le Club de France dont nous parlerons bientôt, les Italiens avaient fondé en 1875 une Société Nationale qui avait pour président Angelo Gianelli, consul d'Italie au Canada, et qui comptait parmi ses membres les restaurateurs les plus en vue de la ville à cette époque; E.-Z. Massicotte nous en a conservé les noms au *Bulletin des Recherches Historiques.* Les Allemands avaient aussi un club dont les salles étaient situées rue Sainte-Catherine et qui avait fait frapper en 1887 un jeton pour l'usage de ses membres portant l'inscription « *Gesangverein Teutonia, Montreal, gut fur 5 cents* » dont le numismate Breton a reproduit l'empreinte dans son *Histoire illustrée des Monnaies et Jetons du Canada.*

Ces clubs nationaux ont fini par l'emporter sur le Cercle de l'Union internationale; après cinq ans d'existence, il fut absorbé par le Club Saint-Denis qui se réunissait au même endroit [12] et qui est devenu très prospère de nos jours.

---

[12] Sur la rue Saint-Denis, dans le deuxième édifice au nord de la rue Lagauchetière, où l'hôpital Saint-Luc a été construit par la suite. La premier édifice, à l'angle de ces deux rues, consistait en une belle maison de pierre taillée, occupée par l'actif J.-X. Perrault dont nous avons souvent parlé au cours de ce relevé des Clubs et Sociétés notoires d'autrefois.

Un groupe de citoyens de Québec avait, de son côté, fondé une association sous le nom de *Cercle de Québec* qui fut constitué en corporation par acte de la Législature sanctionné en 1869 « *dans le but d'offrir aux personnes qui en font partie une récréation pour l'esprit en même temps qu'un délassement pour le corps* ». Il nous semble que cette association admettait des membres de diverses origines sans poser toutefois l'internationalisme à la base de sa constitution; autrement, nous pourrions appliquer la même étiquette à l'institution dont nous allons maintenant parler, car elle devait sa fondation à un Espagnol et elle admettait des membres de différentes nationalités.

38. LE CLUB DES VINGT-ET-UN (1879)

La fine fleur intellectuelle de Québec était réunie au restaurant du *Chien d'or* le 15 février 1879 pour jeter les bases d'une société gastronomique, littéraire et artistique à l'invitation de Son Excellence le comte de Premio-Real, consul général d'Espagne au Canada.

Outre l'auteur de la convocation, on y voyait le romancier Joseph Marmette, le médecin-littérateur Hubert Larue, le ministre-poète et notaire Félix-Gabriel Marchand, le journaliste Nazaire LeVasseur, le diplomate-écrivain Hector Fabre, le maestro Calixa Lavallée, l'ingénieur-architecte Charles Baillargé, le poète Louis-Honoré Fréchette, l'orateur et homme politique Joseph-Adolphe Chapleau, le musicien-poète Jacques Auger (syndic officiel par surcroît), l'auteur délicat et fécond Faucher de Saint-Maurice, l'écrivain-pédagogue et ichtyologiste André-Napoléon Montpetit, le capitaine-ingénieur-astronome Edouard Deville,[13] le poète Pamphile LeMay, le journaliste Oscar Dunn, le violoniste Lavigne, enfin Bazerque, Pourtier, Blumhart, Delagrave, Moreau, Trudel, Duquet et Turcotte.

Le lecteur notera peut-être avec surprise que, de même que les *Trois Mousquetaires* étaient en réalité *quatre*, ainsi l'énumération des *Vingt-et-un* nous donne un total de vingt-cinq personnages appelés à

[13] Il alla plus tard habiter Ottawa, ainsi que Joseph Marmette, et tous deux devinrent membres fondateurs de la Société des Dix de cette ville, en 1882.

faire partie de la docte et joyeuse société. Deux raisons nous en donnent l'explication: en premier lieu quelques invités de la première heure ont fait défaut d'assister aux réunions et d'autres, ayant cessé d'habiter à Québec, ont dû forcément passer de l'activité à la catégorie de membres correspondants, tels que Fréchette qui fut remplacé par Patrick-Joseph Curran lorsqu'il vint s'établir à Montréal. En second lieu, le club des Vingt-et-un s'honorait de calquer son existence sur celle du *Club des Barons* dont nous avons précédemment raconté les activités et qui comptait exactement vingt-et-un membres. [14] En référant à ce noble ancêtre, qui avait déboursé deux cent cinquante guinées pour acquitter la note d'un de ses dîners, Joseph Marmette constatait cependant qu'*au lieu d'être « sur une ligne parallèle » avec son aîné, le Club des Vingt-et-un devait former « un angle d'au moins quarante-cinq degrés avec lui » vu que la plupart de ses membres « sentaient si souvent la queue du diable frétiller tout au fond de leur bourse »*.

Le comte de Premio-Real, fondateur et animateur de ce club pendant toute sa durée, descendait d'une vieille famille espagnole de douze siècles de noblesse. Consul général de son pays au Canada, littérateur, musicien et même compositeur, en plus de ses connaissances scientifiques et de son habileté diplomatique, il n'a pas tardé à se lier avec l'élite intellectuelle du Canada, depuis le gouverneur général lord Dufferin jusqu'au plus humble barbouilleur de papier, car son aménité savait faire oublier les distinctions de castes avec une délicatesse exquise. « *Gentilhomme jusqu'au bout des ongles* », disait de lui son collègue Victor Bazerque, « *digne sans morgue, fier sans arrogance, instruit, musicien et poète à ses heures, passant des études de l'électricité aux sonnets de la Régence, chrétien convaincu, où prend-il cette pointe de scepticisme qui est à son esprit ce qu'est la Mouche de la Marquise à la Poudre à la Maréchale? S'il n'était hidalgo il devrait l'être; s'il n'était espagnol, il devrait être français; il personnifie la race latine. Où*

[14] Voir au 13e volume des *Cahiers des Dix* (1948) l'article que nous avons écrit à son sujet.

est le côté faible, le défaut incalculable? » Et le joyeux compère ajoutait avec humour: « *Il est le Président des Vingt-et-un!* »

En effet, José Antonio de La Vallée, comte de Premio-Real, était non seulement fondateur et animateur du club des Vingt-et-un mais, de l'accord tacite de ses membres qui n'avaient jamais songé à formuler d'ennuyeux règlements pour la gouverne de leur société pas plus qu'à se faire régenter par des officiers autocrates, vu que leur seul but était tout simplement de jouir en paix de ce que la vie a de bon, il en était le président obligato, ardemment désiré et gracieusement accueilli dans cette charge aussi longtemps que le club a vécu. Parmi tous les clubs et sociétés dont l'existence est parvenue à notre connaissance, il n'en est guère d'autre qui se soit plus rapproché de cette règle que la *Fourchette Joyeuse* et même qui l'aît surpassé en n'élisant ni président ni secrétaire ou autre officier, mais en se contentant de savourer l'hospitalité de ses membres à tour de rôle, et de conserver comme archives les menus signés par les convives avec la recette du plat principal du dîner inscrite au verso par l'hôte du jour.

Le club n'ayant pas de règlements à observer, sauf les règles immanentes de la bienséance et du bon goût entre gens de bonne naissance, les réunions avaient lieu irrégulièrement sur convocation du président, soit de sa seule initiative ou sur demande d'un sociétaire. On pouvait y faire de quatre à huit invitations dans les circonstances ordinaires et ce chiffre pouvait aller jusqu'à seize pour une raison majeure, mais jamais au delà, règle excellente afin de maintenir l'intimité, et en plus à condition que les invités fussent littérateurs ou artistes. Chaque sociétaire payait sa quote part de la dépense et de celle de ses invités à la réunion et, comme il est reconnu qu'on n'est généralement pas fortuné dans le monde des arts et des lettres, on s'arrangeait pour que la note ne dépasse guère deux dollars par convive. On se mettait d'abord à table et, quand on avait fait honneur aux plats de résistance, on continuait en intercalant le dessert de musique et de littérature, les tables ayant été disposées de façon que chaque convive puisse jouir du régal.

Nous avons dit que le club fut fondé au restaurant du *Chien d'or*; ce local ayant été trouvé trop exigu dès l'origine, les réunions suivantes eurent lieu au *Russell House*, devenu plus tard *Hôtel Clarendon*, à l'angle des rues Sainte-Anne et des Jardins.

Les renseignements sur le Club des Vingt-et-un et les activités de ses membres auraient été plutôt maigres si son président n'eût eu la prévoyance de prier chacun d'eux de lui fournir une courte notice appréciative d'un de ses collègues et de réunir ensuite ces articles avec d'autres signés de son nom ou de ses pseudonymes « Earl » et « Fiel d'At » [15] dans un volume in-12 de 364 pages, intitulé *Scrap-book contenant divers souvenirs personnels du Canada*, publié à Québec en 1880 et tiré au chiffre restreint de *quarante-neuf* exemplaires destinés aux membres du club et à quelques amis. Comme nous avons eu l'avantage, au cours de nos recherches de bibliophile, de nous procurer un de ces volumes rarissimes ainsi qu'un exemplaire d'une brochurette in-8 de 12 pages, publiée par Charles Baillargé en 1899 à *vingt-cinq* exemplaires pour les membres du Club, contenant les biographies rétrospectives de ses membres et intitulée *20 ans après*, nous avons pu y puiser la plupart des renseignements de première source contenus dans cet article à son sujet.

Quelle a été la durée de cette société? La brochurette de Baillargé nous apprend qu'elle existait encore en 1899, soit vingt ans après sa fondation mais comme elle ne tenait pas d'archives et qu'il n'existe plus de survivants de ses réunions joyeuses auprès de qui nous aurions pu nous renseigner, il a fallu borner nos recherches aux sources indiquées ci-dessus, l'index du *Bulletin des Recherches Historiques* étant également muet à son sujet. Il est probable qu'elle a discontinué ses activités après le départ de son animateur, le comte de Premio-Real, que ses fonctions de diplomate appelaient ailleurs.

C"est pour obvier à un inconvénient de ce genre que nous avons recueilli et pieusement conservé les menus des dîners mensuels qui

[15] Deux noms à joindre à la liste des *Pseudonymes canadiens* d'Audet et Malchelosse.

constituaient les archives de la *Fourchette Joyeuse.* [16] *Verba volant, scripta manent.* Notons également en passant que, dans un album intitulé *Chicoutimi, la Reine du Nord,* publié en 1913, on a reproduit les renseignements fournis par Pierre-Georges Roy dans ses *Petites Choses de notre histoire* en disant que le premier mouvement colonisateur de cette région partit de La Malbaie vers 1828 et qu'Alexis Tremblay dit Picoté fonda la *Société des Vingt-et-un* qui organisa les paroisses de Saint-Alexis et de Saint-Alphonse. Nous nous bornons à signaler la similitude des noms car il n'existe aucun rapport entre les deux institutions.

39. LE CLUB DE FRANCE (1885)

Au volume XLIII du *Bulletin des Recherches Historiques* (livraison de janvier 1937), l'archiviste Massicotte a publié une courte note sur ce club social qui aurait été fondé en 1885 « *dans le but d'offrir aux Français distingués, de passage à Montréal, un lieu de réunion où ils pourraient rencontrer des Canadiens français aimables comme ils le sont généralement* »... et il ajoute: « *On y causait et on pouvait y jouer aux cartes, peut-être même y déguster un excellent vin.* »

Il nous apprend en outre que ce club « *avait, au No. 16 de la rue Saint-Jacques, un local commode et discret, voisin de la chambre de l'honorable J.-A. Chapleau et de celle du mystérieux M. Werner, type extrêmement distingué et très instruit que l'on disait être de la parenté de Napoléon III et grand ami de l'honorable sénateur L.-J. Forget, qui finit par aller s'établir dans un château de Belgique.* »

Tous ces « mystères » ayant piqué notre curiosité, nous avons fait des recherches au sujet de ce « local commode et discret, voisin de la chambre de l'honorable J.-A. Chapleau », et avons constaté que cet immeuble appartenait alors à Joseph Desrosiers qui en avait fait l'acquisition de la succession Hubert cette même année 1885, avec les maisons voisines comprenant une bâtisse en pierre à quatre étages si-

[16] Voir le volume 14 des *Cahiers des Dix* (1949).

tuée rue Notre-Dame et occupée par le costumier Raymond Beullac, président du Club.

Ce No. 16 de la rue Saint-Jacques correspond aujourd'hui au No. 26 Est de la même rue depuis le changement des rues longitudinales de Montréal en Est et Ouest à partir de la rue (pardon: « boulevard » s.v.p.) Saint-Laurent. Il était alors, comme aujourd'hui, divisé en bureaux d'affaires qui se louaient à des avocats, notaires, courtiers en immeubles et en assurances, etc., et l'on pouvait facilement communiquer avec l'immeuble de la rue Notre-Dame par une cour intérieure. Est-ce là ce qui avait porté le président Beullac, français d'origine et de sentiments, à fonder ce club si « commode et discret » pour y accueillir ses compatriotes, nous n'avons pu réussir à en « percer le mystère ». C'est en vain que nous nous sommes adressé à M. Pierre Beullac, avocat éminent de cette ville et fils du président Beullac; il n'a pu rien trouver dans ses papiers de famille à ce sujet.

Quant à la destination, à l'aménagement et au fonctionnement d'un club social à cet endroit, nous ne pouvons concevoir comment il aurait pu s'accommoder d'un édifice subdivisé en bureaux d'affaires... à moins qu'il n'en eût occupé l'étage supérieur (avec montée de quatre étages d'escaliers), car nous avons constaté qu'en 1889 Adolphe Roy, ancien marchand et rentier à l'aise, en avait fait l'acquisition et qu'il en occupait cette partie comme « appartement de luxe ». (17)

Quoi qu'il en soit, la présidence honoraire du club fut offerte au marquis Ripert de Monclar, consul général de France au Canada, qui l'accepta avec plaisir, bien que résidant à Québec, et la présidence active fut confiée à l'actif Raymond Beullac, marchand d'ornements d'église et costumier, qui établit sa réputation d'artiste érudit en organisant et en préparant. avec les costumes historiques des Croisés, l'inoubliable parade du cinquantenaire de la Société Saint-Jean-Baptiste de

(17) Par son testament passé devant le notaire Lacasse le 13 octobre 1898, il avait donné la moitié de ses biens à ses exécuteurs testamentaires à titre de fiducie « pour le bien public » et ils ont fait don de cet immeuble à l'Hôpital Notre-Dame, afin de mettre à exécution l'intention du testateur.

Montréal. Le secrétaire en fut Leblond de Brumath, principal de l'Ecole du Plateau et auteur de l'*Histoire populaire de Montréal.*

La liste très incomplète des membres (dont le nombre était limité à une douzaine) nous fait connaître les noms de C.-F. Bouthillier, propriétaire de cet immeuble qui s'étend vers l'ouest à l'angle sud des rues Craig et Saint-Gabriel, Arthur Dansereau, rédacteur en chef de la *Presse,* Gonzalve Desaulniers, poète et plus tard juge et président de l'Alliance française, Auguste Achintre, auteur et journaliste d'origine française, le comte Villeneuve et autres dont nous n'avons pu retracer les noms.

Il semble que l'existence de ce club n'aît pas duré plus que deux ou trois ans. Son utilité a fait place à l'*Alliance française,* à l'*Union Nationale française* et à l'accueil cordial que les Canadiens français réservent toujours à leurs cousins de France, soit dans leurs clubs sociaux soit à leur table de famille.

40. LES CASOARS (1927)

Le casoar habite les forêts de l'archipel indien et jouit (?) de la réputation d'être l'oiseau le plus stupide de la création. Au fond, cela lui est bien égal et il s'en moque avec autant de désinvolture qu'un être humain se fiche de sa première chemise. C'est un philosophe!

S'il savait pourtant qu'aux antipodes de son habitat, et plus précisément à 45° 30" de latitude nord par 73° 35" de longitude ouest, une couvée de ses cousins, se disant « intellectuels », l'a choisi entre cent autres bipèdes à titre de patron de son club bohèmo-gastronomico-littéraire, il ne pourrait se défendre d'un petit chatouillement d'amour propre. On a beau être casoar, malais, philosophe et stupide, cela fait toujours plaisir de voir reconnaître sa supériorité!

Donc, ils étaient *vingt*[18] qui, en l'an de guigne 1927, ayant refusé de débourser les $25. ou $50. exigés par Raphaël Ouimet pour publier

---

[18] La renommée nous dit qu'ils étaient *vingt-et-un* à l'origine, comme toute institution qui se respecte, tel qu'à Saint-Alexis du Saguenay et même à Québec, ainsi qu'on a vu dans les notices précédentes, mais que l'un d'eux, par excès de modestie coutumière, en aurait fait retrancher son nom.

leurs biographies, avec ou sans portraits, dans les *Vies des Hommes illustres* de ce pays, décidèrent d'y suppléer en chantant mutuellement leurs louanges après avoir tiré au sort quel serait le biographe de chacun d'eux. Ils firent imprimer à cet effet, aux Editions du Mercure, une brochure de luxe tirée à vingt-trois exemplaires dont vingt réservés aux seuls membres du club, et trois destinés sans doute aux puissances du jour, telles que Mussolini, Hitler et peut-être Staline. De fait la préface en fut écrite par *Il Duce* et le Casoar-Patron y pose en frontispice et postface, monocle à l'œil et faisant la belle jambe.

Ayant obtenu le prêt d'un de ces précieux bouquins, par faveur insigne en me traînant sur mes genoux et en offrant ma montre en garantie de son intacte restitution, je me trouve en mesure de présenter à mes lecteurs ces augustes personnages qui, dit la note liminaire adressée aux libraires d'occasion de l'an 1999, « *étaient de leur vivant des hommes que les lettres intéressaient. Ils étaient « néanmoins » tous Canadiens de naissance* ». Voici donc le palmarès de leurs mérites individuels:

Découvrons-nous tout d'abord devant les tombes inoubliées de Louis Franœur, de Léo-Pol Morin et d'Emile Legrand qui ont péri, les deux premiers dans un tragique accident d'automobile et l'autre dans une fatale plongée d'avion. Leurs noms sont auréolés d'une belle réputation dans les sphères où ils ont respectivement exercé leurs activités.

Rappelons l'héroïsme d'Albéric Marin qui, jeune médecin au 22e bataillon en service dans la première guerre mondiale et, voyant les soldats de sa compagnie désemparés par la perte de tous leurs officiers sous le feu de Chérizy, arrache ses brassards de la Croix Rouge, prend le commandement des survivants, se bat avec la rage et le désespoir d'un damné et, la bataille finie, ramène au camp les débris de ses poilus couverts de gloire et de blessures, reprend ses insignes de non-combattant et va soigner les blessés sur le terrain.

Le crépitement des fusillades de 1914-1918 (auxquelles un nombre imposant de Casoars ont pris part à titre volontaire) nous amène

à parler de Jean Chauvin, ce bohême de la plume qui s'enrôlait par enthousiasme dans la Légion Etrangère, revenait au pays prendre la direction d'une pacifique *Revue Populaire* et s'avérait critique d'art averti dans un piquant relevé de nos *Ateliers*.

Jean Chauvin nous conduit tout naturellement à son frère Edouard, poète à ses heures, bohême à toute heure et journaliste à demeure, concierge inamovible et « contrôleur des finances » de l'*Arche*, [19] où il couchait seul (la plupart du temps). Il a dédié à ses camarades en basoche des *Figurines* (à pleins bords) où il dit par exemple, au souvenir de ses cours de droit:

« Sapiente université
—Soit dit sans repentance—
C'est dans ton sein que j'ai tété
Le lait de la jurisprudence. »

Philippe Panneton s'est chargé d'absoudre les Chauvin, en immortalisant les *30 Arpents* de terre d'Eucharistе Moisan et en exhumant de la poussière des siècles l'*Empire Maya d'Amérique*; il a déployé, dans ce dernier livre, la science d'un archéologue et je serais tenté de lui suggérer comme sous-titre: *La Revanche de l'Antiquaire*. Caprice de dilettante, il emprunte en littérature le nom de « Ringuet » et réserve le sien pour une critique experte des plats à la table du *Club des 55*.

On découvre un autre connaisseur de bonne cuisine au seuil hospitalier d'Honoré Parent, successivement avocat sans cesser d'être « pince sans rire », « dictateur » des services municipaux sans cesser de sourire et enfin directeur général d'une importante institution financière sans cesser d'éconduire... les agioteurs. Il a dû naître avec une fourchette d'argent dans la bouche car il a décroché le trophée des dîners mensuels de la *Fourchette Joyeuse*... grâce à la virtuosité culinaire de sa femme.

Outre les ouvriers de la plume déjà nommés, la tribu des Casoars en comptait d'autres sans qui nos journaux auraient été souvent insi-

[19] Antre sibyllin de la bohème de Montréal à cette époque, où se faisait les incantations de la tribu des Casoars.

pides. Il suffit de nommer Eustache Letellier de Saint-Just, Roger Maillet et Léopold Houlé pour s'en convaincre. Maillet, aussi bohême que les autres, poète et peintre cubiste par surcroît, Houlé qu'on se représente volontiers en curé de Saint-Alme, « incomparable gardien de l'âme française » dans son *Presbytère en fleurs*, et Letellier à qui le sort imposait la tâche de canoniser Edouard Chauvin dans les biographies des Casoars.

Au centre de cette pléiade de littérateurs se détachent les figures de deux peintres de langue anglaise, Edwin Holgate et Robert Pilot qui n'ont pu trouver, nulle part ailleurs, d'atmosphère aussi sympathique que le No. 3531 de la rue Sainte-Famille où logeaient le peintre-sculpteur Suzor-Côté, le paysagiste Maurice Cullen et le sculpteur Alfred Laliberté, capitaliste éhonté en même temps que Mécène secourable, qui a transformé sa maison bourgeoise en ateliers d'artistes *di primo cartello.* (20)

Quelle compréhension des idéologies variées de tous ces amateurs du beau ne trouve-t-on pas chez Louis Carrier, journaliste et collectionneur de bibelots précieux, puis éditeur de livres superbes sous la rubrique des *Editions du Mercure* qui lui ont valu la réputation (trop éphémère hélas!) de Goupil canadien! C'est lui qui a publié l'édition unique et rarissime à 23 exemplaires des biographies joyeuses de ses camarades ainsi que nombre de beaux ouvrages dont nos bibliothèques s'honorent et nous nous demandons, en les admirant, quand nos milionnaires comprendront enfin qu'il est plus important, pour un peuple qui veut vivre, d'encourager les lettres et les arts que les parties de *base-ball*?

Enfin Roméo Boucher, Jean Nolin, Paul Ranger, Henri Rainville, Adjutor Savard et Arthur Tétrault complétaient, chacun selon son

(20) Je me représente encore après vingt-cinq ans la longue, haute et large pièce où nous étions réunis un soir au milieu des modelages de Laliberté, alors que Suzor-Côté faisait étalage de ses prouesses galantes, lorsque le concierge de la maison parut à l'extrémité de la salle et, s'adressant au discoureur, lui demanda: « Dois-je vous monter votre eau chaude maintenant, Monsieur Côté? » Et les fanfaronnades cessèrent comme si cette eau chaude eût été glacée!

idiosyncrasie personnelle, la variété homogène de la constellation du Casoar.

A l'encontre de leurs cousins de Malaisie qui recherchent la profondeur des forêts, les Casoars canadiens préféraient le tohu-bohu des villes. Ils fréquentaient, de préférence à tout autre repaire, le grenier de l'*Arche* situé au No. 22 est de la rue Notre-Dame, [21] qu'ils partageaient d'ailleurs avec d'autres volatiles congénères, tels que Marcel Dugas, glorificateur invétéré de Verlaine et toujours impatient de se rendre à Paris, Victor Barbeau qui ne pouvait se faire pardonner le remboursement à ses abonnés des fascicules non parus de ses *Cahiers de Turc* quand il aurait été si facile d'indiquer des numéros doubles, triples ou quadruples au frontispice, Isaïe Nantais qui nous a laissé un dessin minutieux de l'intérieur de cet antre, Ubald Paquin, colon éphémère en Abitibi, Philippe LaFerrière, banquier non moins météorique au même endroit, Joseph Girouard, forcément notaire afin de maintenir les traditions de famille quand il aurait voulu chevaucher Pégase, et nombre d'autres basochiens qui s'y rendaient pour travailler (?) à l'élaboration de quelque chef-d'œuvre, mais surtout pour y réformer les conditions économiques et sociales de l'humanité.

Oh! ce « grenier » n'affichait sans doute pas les ambitions de celui des Goncourt à Paris ni même celles du Cénacle de Louis Fréchette à Montréal. [22] Nous pouvons le constater en lisant la description que Jean Chauvin nous en fait dans ses *Ateliers*: « *On y accédait par un escalier étroit, peu obligeant et qu'éclairaient aux tournants des bougies posées dans le goulot d'une canette. Vaste grenier meublé étonnamment. A droite de la porte, aux soirs de fête, on plaçait une tirelire destinée à « l'Oeuvre des Loyers en retard », où chaque invité déposait une*

---

[21] C'était l'ancien atelier du peintre Edmond J. Massicotte et l'immeuble appartenait au Dr Louis Laberge qui avait le mérite insigne d'être indulgent envers les locataires arriérés.

[22] Celui-ci se réunissait dans la mansarde de la maison du poète à l'angle sud-est des rues Sherbrooke et Sanguinet.

pièce pour les frais de bière, fromage et biscuits. [23] *Devant une grande toile de Charles Gill, « La Beauté victorieuse du Temps », et dans la zone d'un piano très romantique, aujourd'hui chez le peintre Adrien Hébert, les Casoars, maîtres de ces lieux, entonnaient l'hymne sacré: « Himalaya! Dorchester! » incantation mystérieuse inspirée du folklore polynésien. Puis le Patriarche lisait quelques extraits du Piscatoritule, livre de raison de la Tribu. Et c'étaient au programme quelques « poètes dans leurs œuvres, » quelques « musiciens dans leur répertoire »!*

Il y avait cependant des assemblées mystérieuses qui se tenaient dans l'Arche, auxquelles nul profane n'était admis s'il ne pouvait exhiber « patte de casoar »; c'étaient les soirs d'initiation d'un « *dignus est intrare* ». Nous n'avons jamais pu réussir à percer l'occultisme de ces réunions en dépit de toutes nos tentatives de corruption à cet effet; tout ce que nous avons pu apprendre, c'est qu'à l'exemple de nos députés qui se font désigner au Parlement par un nom territorial ou des auteurs pudibonds qui signent leurs écrits d'un pseudonyme, nos casoars canadiens recevaient, au moment de leur confirmation, un qualificatif auquel ils devaient répondre par la suite, tel que *l'Hiérophante essentiel, la Fourmi savante, le Trombone gallinacé, le Cerbère thésauriseur, le Vibrion sceptique, la Tsé-tsé humanitaire* ou autre caractéristique appropriée.

Le menu famélique de « bière, fromage et biscuits » ne suffisait cependant pas toujours à satisfaire les papilles sensuelles des raffinés de l'Arche et ils organisaient, de temps à autre, surtout à l'occasion de la visite d'une personnalité littéraire, ainsi qu'ils firent un jour pour André Maurois, de joyeux balthazars où l'on s'amusait ferme. Ils n'avaient pas à cet effet de traiteur préféré, dînant parfois aux tables des restaurants les plus huppés du quartier anglais et, la fois suivante, dans

---

[23] On prétend (mais c'est probablement une calomnie à laquelle nous ne voudrions pas donner cours) que lorsque le propriétaire de l'immeuble ne voulait plus entendre raison au sujet de son loyer, on ouvrait la tirelire et qu'on la trouvait remplie de ces valeurs de porte-feuille d'usage courant dans certains milieux, portant les lettres cabalistiques I. O.U. et la signature du « contrôleur des finances » indiqué plus haut, mais que le créancier, hargneux contre son habitude, refusait d'accepter.

une ignoble gargote des abords du marché Bonsecours, pourvu que la cuisine y fût succulente. Et comme ils n'obéissaient à aucun président ou autre despote, ils se contentaient de désigner, en sablant le coup de l'étrier, *Il Duce* de la ripaille suivante avec mission d'en faire la convocation à sa guise.

Mais... on a beau être casoar, il faut obéir à la règle inexorable du fardeau des années et passer le flambeau de la course à la génération qui suit. Après quelques années d'existence glorieuse et quelques sursauts de rajeunissement dans l'organisation d'une société du *Vase* et surtout d'*Outremontmartre*, où Philippe Laferrière prit toute une année à préparer un discours d'ouverture qui ne fut jamais prononcé, une société d'accueil de voyageurs de marque en passage à Montréal fut fondée par les Casoars Jean Chauvin, Philippe Panneton et Henri Rainville, en 1933, sous le nom de *Cercle Marco-Polo*, comprenant un nombre indéterminé de membres parmi lesquels on retrouve leurs confrères Letellier, Parent et Ranger.

Ce cercle déclare éligible « *tout homme de la ville de Montréal ou des alentours qui, dans sa vie, a parcouru en voyages une distance minime de cinq mille milles... dans au moins trois pays différents, exception faite du Canada et des Etats-Unis* »; il n'a ni président, ni secrétaire, ni bureau et se réunit « *de préférence en déjeûners intimes, sans aucun apparat* », et peut y convier « *tout individu* » en mesure de « *renseigner les membres sur quelque sujet géographique* ». Il a fondé un prix de $50. qui est attribué au concours, en dehors des membres du Cercle, pour une relation ou un conte de voyage. Au cours de ses dix-huit années d'existence, il a accueilli jusqu'ici trente-trois voyageurs-conférenciers et compte aujourd'hui vingt-deux sociétaires.

Quant à nos amis les Casoars, ils en sont venus à manquer de souffle pour continuer à grimper l'escalier de l'Arche. On les trouve aujourd'hui confortablment assis dans les fauteuils de rédaction des journaux pour le compte desquels ils faisaient autrefois la chasse aux nouvelles, ou siégeant aux conseils d'administration d'importantes compagnies qui refusent d'escompter les I.O.U. de leurs successeurs.

Ils sont devenus de bons bourgeois bien sages, barbons et bedonnants!

* * *

Cette quarantième notice terminera notre enquête sur les *Clubs et Sociétés notoires d'autrefois* sans en avoir toutefois épuisé le sujet. Il y aurait beaucoup à dire par exemple sur les clubs universitaires, sur ceux du genre *Canadian Clubs*, de même que sur les sociétés culturelles d'études, conférences, discussions et autres de même nature, mais nous craindrions de tomber dans la monotonie.

Prenons donc ici congé du lecteur sur cette question avec l'espoir de n'avoir pas abusé de son indulgence.